

RÉUNION ORDINAIRE

Samedi 7 décembre 2013
Timmins – Siège social

PRÉSENCES

Conseillères et conseillers scolaires :

Langis Dion, président
Roger Grégoire, vice-président
Denis Bélanger
Paula Delguidice
Lynn Ouellette
Daniel Grzela
Bernard Laberge
Isabelle Charbonneau
Chantal Couture Rancourt

Membres du personnel :

Lorraine Presley
Nicole Gaudet
Sylvie Petroski
Jérémie Lepage (vidéoconférence)
Julie Bisson
Mario Filion
Karine Lafrenière
Richard Loiselle
Vivian Girouard
Colinda Morin-Secord
Nathalie Grenier-Ducharme (vidéoconférence)
Kimberley Salonen

ABSENCES

Reynald Rivard, conseiller scolaire
Sébastien Labelle, élève conseiller

1. PRIÈRE D'OUVERTURE

L. Presey souhaite la bienvenue à tous et à toutes. L'allocution est prononcée par Mgr Poitras et il nous guide dans la prière.

La prière est offerte pour Monsieur Carrier, Madame Lantaigne, Monsieur Rodrigue, Monsieur Bordeleau et Monsieur Mandela.

2. RÉACTIVATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger Résolution n° 14-001
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 9 h 20 le samedi 7 décembre 2013.

Adoptée

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉE PAR : L. Dion Résolution n° 14-002
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 7 décembre 2013 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté tel que présenté.

Adoptée

4. ABSENCES DE CONSEILLÈRES OU DE CONSEILLERS SCOLAIRES

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau Résolution n° 14-003
APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt

QUE les membres suivants soient autorisés de s'absenter de cette rencontre :

Absences autorisées : R. Rivard
S. Labelle

Adoptée

5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉE PAR : D. Grzela Résolution n° 14-004
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 19 novembre 2013 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

7. PROCÉDURES D'ÉLECTION

L. Presley présente les procédures d'élection.

8. NOMINATION DES SCRUTATEURS, SCRUTATRICES

PROPOSÉE PAR : B. Laberge Résolution n° 14-005
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

QUE Julie Bisson et Nicole Gaudet soient nommées scrutatrices pour le processus d'élections.

Adoptée

9. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger Résolution n° 14-006
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

QUE les nominations pour la présidence soient closes.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau Résolution n° 14-007
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

QUE Langis Dion soit nommé à la présidence du Conseil pour la période du 7 décembre 2013 jusqu'à la première réunion du conseil scolaire du mois de décembre 2014.

Adoptée

10. MOT D'ACCEPTATION ET PRISE DE POUVOIR PAR LA PERSONNE ÉLUE

L. Dion remercie ses collègues pour la confiance qu'ils ont témoignée en l'élisant à la fonction de Président du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières. Il prend également l'occasion pour remercier la présidente sortante, Madame Isabelle Charbonneau, pour son travail effectué au cours de son mandat et il anticipe avec plaisir de collaborer avec Madame Lorraine Presley, directrice de l'éducation.

11. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau Résolution n° 14-008
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

QUE les nominations pour la vice-présidence soient closes.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger Résolution n° 14-009
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

QUE Roger Grégoire soit nommé à la vice-présidence du Conseil pour la période du 7 décembre 2013 jusqu'à la première réunion du conseil scolaire du mois de décembre 2014.

Adoptée

12. MOT D'ACCEPTATION ET PRISE DE POUVOIR PAR LA PERSONNE ÉLUE

R. Grégoire remercie ses collègues pour la confiance qu'ils ont témoignée en l'élisant à la fonction de Vice-président du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

13. AFFAIRES À DÉCIDER

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger Résolution n° 14-010
APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt

QUE les deux officiers signataires suivants pour la période du 7 décembre 2013 au 31 décembre 2014 soient Langis Dion, président, ou Roger Grégoire, vice-président, et Lorraine Presley, secrétaire-trésorière du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Grzela Résolution n° 14-011
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE, durant l'année 2014, la présidence ou la vice-présidence et la secrétaire-trésorière soient autorisés, au nom du conseil, à emprunter de temps à autre par billet à l'ordre de la Caisse populaire limitée de Timmins, une somme ou des sommes n'excédant pas 15 000 000 \$ pour défrayer les dépenses courantes et que ces emprunts soient remboursés à la réception des taxes et des subventions, et ce, selon la procédure habituelle.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt Résolution n° 14-012
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

QUE la Caisse populaire limitée de Timmins soit autorisée de changer tous les chèques émis par le conseil, présents pour encaissement et portant les signatures par facsimilé de la présidence et la signature de la secrétaire-trésorière, tout comme si ces chèques portaient leur signature manuscrite et avaient été émis par ces signataires au nom du conseil et avec son autorisation et;

ATTENDU QUE la Caisse populaire limitée de Timmins change ou négocie les chèques au nom du conseil portant les signatures par facsimilé de la présidence de la vice-présidence ou de la présidence et de la secrétaire-trésorière ou de la vice-présidence et de la secrétaire-trésorière.

QUE le conseil ne tiendra par la Caisse populaire limitée de Timmins responsable de l'encaissement ou de la négociation de chèques portant une signature par facsimilé apposée incorrectement et s'engage à l'endommager.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette Résolution n° 14-013
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE la présidence, Langis Dion, délègue les pouvoirs en vertu de la Loi de 1989 sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée à la directrice de l'éducation.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger Résolution n° 14-014
APPUYÉE PAR : B. Laberge

QUE Langis Dion soit nommé comme représentant du conseil au sein de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) et que Roger Grégoire soit nommé substitut.

Adoptée

14. RAPPORTS

13.1 Rapport du gérant des finances

PROPOSÉE PAR : D. Grzela Résolution n° 14-015
APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt

M. Fillion présente les états financiers audités de l'année scolaire 2012-13 ainsi que les prévisions budgétaires révisées de l'année scolaire 2013-14.

On remercie l'équipe des finances pour le beau travail.

QUE le rapport soumis par le gérant des services financiers soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau Résolution n° 14-016
APPUYÉE PAR : B. Laberge

QUE le conseil approuve les états financiers audités de l'année scolaire 2012-13.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger Résolution n° 14-017
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

QUE le conseil approuve qu'un montant de 1 068 592 \$ de la subvention des réfections pour l'année scolaire 2012-13 soit affecté à la réduction des projets non-financés.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette Résolution n° 14-018
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

QUE le conseil approuve un surplus de fonctionnement de 4 054 819 \$ pour l'année scolaire 2012-13.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : D. Grzela Résolution n° 14-019
APPUYÉE PAR : B. Laberge

QUE le conseil approuve les prévisions budgétaires équilibrées révisées de l'année scolaire 2013-14 avec des dépenses de 111 678 520 \$.

Adoptée

13.2 Rapport de la gérante des ressources humaines

PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt Résolution n° 14-020
APPUYÉE PAR : B. Laberge

J. Bisson présente les nominations, les embauches et les retraites.

Elle donne un compte rendu des activités de formation auxquelles elle a participé.

QUE le rapport soumis par la gérante des ressources humaines et des services d'appui soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette Résolution n° 14-021
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel enseignant tels que présentés.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : P. Delguidice Résolution n° 14-022

APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel d'appui tels que présentés.

Adoptée

13.3 Rapport de la directrice de l'éducation

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette

Résolution n° 14-023

APPUYÉE PAR : P. Delguidice

L. Presley présente le tableau des dates des réunions mensuelles 2014 ainsi que le tableau des comités 2014.

L. Presley présente son rapport annuel qui a été préparé en collaboration avec R. Loiselle et J. Labranche. On les remercie pour le beau travail.

QUE le rapport soumis par la directrice de l'éducation soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau

Résolution n° 14-024

APPUYÉE PAR : D. Grzela

QUE le Conseil approuve le tableau pour les réunions mensuelles du conseil scolaire de 2014, tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette

Résolution n° 14-025

APPUYÉE PAR : B. Laberge

QUE le Conseil approuve le tableau de constitution des comités pour l'année 2014, tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt

Résolution n° 14-026

APPUYÉE PAR : P. Delguidice

QUE le Conseil approuve le rapport annuel 2012-13 de la directrice de l'éducation, tel que présenté.

Adoptée

13.4 Rapport du président

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire

Résolution n° 14-027

APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt

L. Dion présente le rapport d'activités et le tableau des suivis découlant de la rencontre du conseil d'administration de l'AFOCSC.

Il poursuit en exprimant ses remerciements à la présidente sortante.

QUE le rapport soumis par le président soit reçu tel que présenté.

Adoptée

15. INFORMATION

Aucune.

16. CORRESPONDANCE

Aucune.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : P. Delguidice

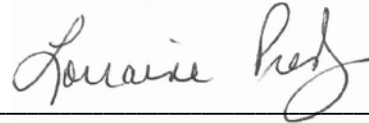
Résolution n° 14-028

QUE la séance soit levée à 9 h 52.

Adoptée



Président



Secrétaire